



Charte LUD – La logistique urbaine durable au service du territoire

Depuis 2021, La CA Val d'Yerres Val de Seine a lancé la démarche "InterLUD" signifiant « Innovations Territoriales pour la Logistique Urbaine Durable ». Elle est ainsi le 1^{er} territoire à signer une *Charte LUD – en faveur d'une Logistique Urbaine Durable* en Ile de France (hors Métropole du Grand Paris).

Agir pour une logistique urbaine plus durable c'est réduire les nuisances induites par la logistique (pollutions aérienne et sonore, congestion des centres villes...), mais c'est aussi développer l'attractivité commerciale, maintenir un cadre de vie qualitatif et valoriser les emplois logistiques.

Le travail d'élaboration de la Charte fut rythmé d'ateliers de concertation mêlant acteurs économiques, services techniques des collectivités, ainsi qu'élus communaux et communautaires, au sein d'un espace de dialogue inédit.

Elle officialise une relation partenariale entre acteurs publics et privés de la logistique urbaine, autour d'orientations stratégiques et d'un plan d'action opérationnel.

Fondées sur les innovations, le partage de connaissances, la réglementation et l'adaptation foncière, les actions entreprises accompagneront le report modal et la transition énergétique. Parmi les premiers projets en cours, la CA souhaite, en lien avec les grands réseaux de « relais colis », (Mondial

Relay, Pickup, UPS Access, etc...), mettre en place un réseau de point relais et de consignes intégrées visuellement et au plus près du quotidien et des centralités commerçantes.

Elle travaille également sur la mise en place d'un « ELP » (Espace Logistique de Proximité) social et solidaire, permettant de réaliser des livraisons en vélos-cargo assurées par des emplois en réinsertion.

En savoir plus :

cdupontmaitre@vyvs.fr

pnadal@vyvs.fr

agaulier@vyvs.fr